

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE

Lancement de l'appel à projet sécurité routière 2016

Parce que les accidents routiers sont toujours nombreux, et que la sécurité routière demeure une priorité nationale, l'État soutient les initiatives des acteurs locaux et des associations visant à lutter contre l'insécurité routière dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2016.

En Ille-et-Vilaine, après un bilan catastrophique en 2014, altérant les très bons résultats enregistrés en 2013 et une baisse régulière depuis 10 ans, les chiffres provisoires de l'année 2015 semblent indiquer un léger infléchissement. Malgré une très forte mobilisation de l'ensemble des acteurs, la situation reste fragile. Il est nécessaire de redoubler d'effort, en proposant de nouvelles actions locales de prévention au plus près des usagers de la route.

S'inscrivant dans les priorités du Document Général d'Orientations (DGO), signé en mai 2013, qui définit les grands enjeux de la sécurité routière dans le département, **le PDASR se doit d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux particularités départementales pour lutter efficacement contre l'insécurité routière.**

Dans ce cadre, afin d'élaborer un programme annuel cohérent, **la Préfecture d'Ille-et-Vilaine lance son appel à projets avec ambition de soutenir les projets** visant à la pédagogie, la sensibilisation, l'éducation ou la communication.

Les projets devront s'inscrire dans le cadre des 6 enjeux fixés par le Document Général d'Orientations (2013/2017)

Pour vous inscrire dans cette dynamique engagée en matière de lutte contre l'insécurité routière, vous pouvez **déposer votre dossier, d'ici le 6 février 2016 – délai de rigueur.**

Au-delà, il s'agit pour les services de l'État d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche, et de leur permettre de prendre connaissance du réseau d'acteurs locaux. Dans ce cadre, vous êtes invité à faire parvenir les projets *y compris ceux pour lesquels vous ne sollicitez ni aide financière, ni mise à disposition de moyen matériel.*

Retrouvez les documents sur le site de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine – Dossier sécurité routière

<http://www.ille-et-vilaine.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacement-et-securite-routiere/Securite-routiere/Dans-le-cadre-du-Plan-Departemental-d-Actions-de-Securite-Routiere-lancement-de-l-appel-a-projet>